



Paris, le 9 novembre 2011

**Sébastien SIHR**  
Secrétaire général

A

**Monsieur Luc CHATEL**

Ministre de l'éducation nationale, de la  
jeunesse et de la vie associative  
110 rue de Grenelle  
75357 Paris 07 SP

Monsieur le Ministre,

Dans le projet de loi de finance 2012, il apparaît que les 53,26 millions d'euros inscrits au programme de l'enseignement public du premier degré pour des mesures catégorielles ne sont pas encore concrètement fléchés.

Nous dénonçons le gel du point d'indice qui participe à maintenir les salaires des enseignants en bas de tableau des comparaisons internationales. Nous estimons également qu'il est urgent d'apporter des réponses concrètes à la situation d'injustice que vivent les professeurs des écoles tant au niveau salarial qu'en terme de déroulement de carrière.

Dans ce contexte, le SNUipp-FSU accorde une attention toute particulière à la somme programmée au budget. A ce titre, nous vous demandons d'ouvrir des discussions sur le sujet. Plusieurs leviers pourraient être actionnés.

Nous pensons qu'il est incontournable de prendre des mesures de revalorisation indiciaire pour tous les enseignants afin de commencer à rattraper le retard en la matière.

De plus, actuellement, le ratio de 2 % d'avancement de grade des professeurs des écoles est le plus faible de toute la fonction publique. Il faut mettre fin à cette situation. Nous estimons qu'il faut permettre à tous les enseignants des écoles d'atteindre l'indice terminal 783 en fin de carrière.

De même, nous demandons la création d'une indemnité d'équipement professionnel afin de compenser les dépenses personnelles que les enseignants sont contraints d'engager pour exercer leur métier ( abonnements, équipement informatique, ouvrages pédagogiques,...)

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations respectueuses.

Sébastien SIHR